

G/R

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENGARI

Ruhengeri, le 25 novembre 1952.-

N° 2728 /Huis.

OBJET:-

Côt. MOHINDRA.-



Monsieur le Chef de Service,

Comme suite à votre lettre n° 32/58+8/FIN.IV du
16 octobre 1952, j'ai l'honneur de vous faire parvenir
ci-joint, dûment rempli et signé, un commandement signi-
fié à Monsieur MOHINDRA. La somme a été payée le 13
octobre 1952 à la poste de Ruhengeri par versement n° II

L'Huissier, D. NEVEJANS.-

Monsieur le Chef du Service
des Finances du Ruanda-Urundi
à

USUMBURA.-

RUANDA - URUNDI

Usumbura, le 16/10/ 1952.

JK. Service des Finances
Bureau des Impôts

N° 32, 5848 FIN IV

Objet: Recouvrements, poursuites

Monsieur l'Huissier,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir un
commandement signifié à Mr. P.L. Mohindra
à Ruhengeri

Je vous saurais gré de vouloir bien signifier
le P.V. de saisie - exécution en annexe (3 exemplaires) pour obtenir paiement de
la somme de fr. onze mille cent quarante cinq

Détail: I.P.

I.R. 19 52 art. 159-160 fr. 10.848

Intérêts de retard au fr. 177

Coût du commandement fr. 60

Coût du P.V. de saisie - ex. fr. 60

II. 145

Le Le Chef du Service des Finances.

R. DEJESTRAIT.

Territoire de

N°

Renvoyé à Monsieur le Chef du Service des Finances à Usumbura le
commandement et l'original du P.V. de saisie - exécution, dûment complété et signé.

A.....le.....

L'Huissier,

A Monsieur l'Huissier,
à
Ruhengeri.

R u a n d a - U r u n d i

F I N A N C E S

Impôts personnels et sur les revenus

PROCÈS - VERBAL DE SAISIE - EXÉCUTION

L'an mil neuf cent cinquante....., le.....jour du mois de.....
à la requête de M....., Chef du Service des Finances à Usumbura, y domicilié
le commandement au Sieur....., demeurant à.....en
date du.....étant resté sans effet.

Je soussigné,....., Huissier, demeurant à.....
ai fait itératif commandement au Sieur....., étant en son domicile et y parlant,
à.....de payer la somme de.....
.....montant exigible de ses impositions de l'exercice 195... sans préjudice aux frais faits
jusqu'à ce jour.

Sur le refus du dit Sieur.....d'obtempérer au présent commandement et après
l'avoir invité à me présenter la quittance des termes payés sur les dites impositions, à laquelle invitation il n'a pas
été obtempéré, j'ai en présence de.....et de
....., saisi et mis sous la main de la justice les objets qui suivent, se trouvant dans les bâti-
ments sis sur la parcelle n°.....du lotissement à usage commercial de.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Tels sont les meubles et effets trouvés dans les dits lieux et que nous avons saisis, pour la garde desquels
j'ai établi le Sieur.....demeurant àqui représentera les
dits meubles et effets toutes les fois qu'il en sera légalement requis comme dépositaire judiciaire.

J'ai signifié au dit Sieur.....que la vente des objets saisis aurait lieu à la date
à fixer par Monsieur le Juge du Tribunal de première instance à Usumbura, après l'observation de toutes les forma-
lités voulues par les lois sur la matière et j'ai au dit Sieur.....en son domicile, y par-
lant comme dit est.

Ainsi qu'au gardien ci-dessus nommé, en parlant à lui-même, laissé à chacun copie de mon présent procès-
verbal de saisie à laquelle il a été vaqué depuis.....jusqu'àheure en présence du dit
gardien et de.....demeurant àtémoin qui a signé
l'original et les copies avec le gardien et moi, Huissier.

Le coût du présent procès-verbal est de trente francs.

(Signatures)

FINANCES

Impôts personnels et sur les revenus

PROCÈS = VERBAL DE SAISIE = EXÉCUTION

L'an mil neuf cent cinquante....., le.....jour du mois de.....
à la requête de M....., Chef du Service des Finances à Usumbura, y domicilié
le commandement au Sieur....., demeurant à.....en
date du.....étant resté sans effet.

Je soussigné,....., Huissier, demeurant à.....
ai fait itératif commandement au Sieur....., étant en son domicile et y parlant,
à.....de payer la somme de.....
.....montant exigible de ses impositions de l'exercice 195. . . sans préjudice aux frais faits
jusqu'à ce jour.

Sur le refus du dit Sieur.....d'obtempérer au présent commandement et après l'avoir invité à me présenter la quittance des termes payés sur les dites impositions, à laquelle invitation il n'a pas été obtempéré, j'ai en présence de.....et de
....., saisi et mis sous la main de la justice les objets qui suivent, se trouvant dans les bâtiments sis sur la parcelle n°.....du lotissement à usage commercial de.....

Tels sont les meubles et effets trouvés dans les dits lieux et que nous avons saisis, pour la garde desquels j'ai établi le Sieur.....demeurant àqui représentera les dits meubles et effets toutes les fois qu'il en sera légalement requis comme dépositaire judiciaire.

J'ai signifié au dit Sieur.....que la vente des objets saisis aurait lieu à la date à fixer par Monsieur le Juge du Tribunal de première instance à Usumbura, après l'observation de toutes les formalités voulues par les lois sur la matière et j'ai au dit Sieur.....en son domicile, y parlant comme dit est.

Ainsi qu'au gardien ci-dessus nommé, en parlant à lui-même, laissé à chacun copie de mon présent procès-verbal de saisie à laquelle il a été vaqué depuis..... jusqu'àheure en présence du dit gardien et de..... demeurant à..... témoin qui a signé l'original et les copies avec le gardien et moi, Huissier.

Le coût du présent procès-verbal est de trente francs.

(Signatures)

R u a n d a - U r u n d i

FINANCES

Impôts personnels et sur les revenus

PROCÈS - VERBAL DE SAISIE - EXÉCUTION

L'an mil neuf cent cinquante....., le.....jour du mois de.....
à la requête de M....., Chef du Service des Finances à Usumbura, y domicilié
le commandement au Sieur....., demeurant à.....en
date du..... étant resté sans effet.

Je soussigné,....., Huissier, demeurant à.....
ai fait itératif commandement au Sieur....., étant en son domicile et y parlant,
à.....de payer la somme de.....
.....montant exigible de ses impositions de l'exercice 195. . . sans préjudice aux frais faits
jusqu'à ce jour.

Sur le refus du dit Sieur.....d'obtempérer au présent commandement et après
l'avoir invité à me présenter la quittance des termes payés sur les dites impositions, à laquelle invitation il n'a pas
été obtempéré, j'ai en présence de.....et de
....., saisi et mis sous la main de la justice les objets qui suivent, se trouvant dans les bâti-
ments sis sur la parcelle n°.....du lotissement à usage commercial de.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Tels sont les meubles et effets trouvés dans les dits lieux et que nous avons saisis, pour la garde desquels
j'ai établi le Sieur.....demeurant àqui représentera les
dits meubles et effets toutes les fois qu'il en sera légalement requis comme dépositaire judiciaire.

J'ai signifié au dit Sieur.....que la vente des objets saisis aurait lieu à la date
à fixer par Monsieur le Juge du Tribunal de première instance à Usumbura, après l'observation de toutes les forma-
lités voulues par les lois sur la matière et j'ai au dit Sieur.....en son domicile, y par-
lant comme dit est.

Ainsi qu'au gardien ci-dessus nommé, en parlant à lui-même, laissé à chacun copie de mon présent procès-
verbal de saisie à laquelle il a été vaqué depuis.....jusqu'àheure en présence du dit
gardien et de.....demeurant à.....témoin qui a signé
l'original et les copies avec le gardien et moi, Huissier.

Le coût du présent procès-verbal est de trente francs.

(Signatures)